

### **La Ville-Audren (Villeaudren), de** (famille disparue au cours du XV<sup>e</sup> siècle)

Charles de La Ville-Audren, dans les comptes d'Auffroy Guinot, trésorier et receveur général de Bretagne est mentionné en 1430 ou plus « vraisemblablement » en 1431 comme « escuier du Duc et capitaine de Guerrande », et il est dit « demourer audit lieu pour la fortification du pays et ...] y estre déjà demouré deux mois » (BnF, ms. fr., 11542, f<sup>o</sup> 17 ; Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 F 629, f<sup>o</sup> 17 ; JONES, « Les comptes d'Auffroy... », n<sup>o</sup> 287, p. 64 et note n<sup>o</sup> 336).

Selon René de Laigue (*Revue morbihannaise*, t. 7, 1902, pour ce qui suit), Charles de La Ville-Audren est né probablement au manoir de la Villeaudren, *alias* Keraudren, en Cadelan, ; Il parcourt une brillante carrière et gravite dans l'entourage du duc.

Le 21 juin 1418, à Croces-les-Bourges, il est capitaine d'une compagnie de gens d'armes et comparaît à une montre dont le procès-verbal est scellé de son sceau, « sept macles, un petit croissant en haut entre la 2<sup>ème</sup> et la 3<sup>ème</sup> macle ». En 1420, il est écuyer du duc (MORICE. *op. cit.*, t II, col. 1067). Le 18 avril 1423 il est un de ceux qui ratifie le traité d'alliance avec le duc de Bourgogne (*ID., ibid.*, t II, col. 1127), puis le septembre 1427 le traité de Troyes (*ID., ibid.*, t II, col 1201). En 1437, il est premier écuyer d'écurie (*ID., ibid.*, t II, col 1299).

Jean V séjourne à plusieurs reprises au Plessix-de-Ressac-lès-Redon : 21 avril 1439, 3 septembre 1440 (donation à François de Bretagne des terres confisquées sur Gilles de Rays), 8 novembre 1440, 12 août 1441, 20 novembre 1441, 15 décembre 1441, 27 janvier 1442 enfin le 21 février 1442 (BLANCHARD, *op. cit.*, en tête de l'ouvrage est reproduit un mandement ducal passé en ce lieu).

Charles de La Ville-Audren, vers 1405, épouse Agathe de Ressac, fille d'Olivier de Ressac et de Catherine de Baulon, dame du Plessix-de-Ressac, et veuve de Jean du Verger. Celui-ci est mentionné, le 12 mai 1428, dans la réformation de la noblesse d'Assérac pour l'« herbregement ancien » de Lesquellic (où demeure encore la dame dudit lieu) et sa métairie (LAIGUE, Arch. dép. Morbihab, 9 J 6, Assérac et site « Archives remarquables ») ; à cette date, l'« herbregement du Crenou ancien » et sa métairie appartiennent à Charles de La Ville-Audren et sa femme, à cause d'elle (LAIGUE, Arch. dép. Morbihab, 9 J 6, Assérac et site « Archives remarquables »), alors que dans une réformation antérieure vers 1426, il était en possession de Jean du Verger (LAIGUE, Arch. dép. Morbihab, 9 J 6, Assérac et site « Archives remarquables »). Ce mariage est attesté, le 28 avril 1440, par testament, « Charles de La

Villaudren et Agathe de Ressac, son épouse, lèguent 100 sols de rente pour être inhumés dans la tombe de leur aïeul Olivier de Ressac, en la chapelle de sainte Marguerite, et y avoir une messe par semaine pour eux et pour leurs amis trépassés » (LAIGUE, art. cité).

Charles de la Ville-Audren meurt vers 1445 sans descendance (*Id.*, *ibid.*, p. 378).

Alain GALLICE, Charlotte FAUCHERAND

GALLICE Alain, FAUCHERAND Charlotte, « La Ville-Audren (Villeaudren), de », *Société des Amis de Guérande, Archives partagées, Dictionnaire des feudataires*, mis en ligne le 1<sup>er</sup> mars 2024